

Les dates d'ouverture de la pêche de l'anguille jaune pour l'année 201 ne sont pas encore connues.

Pour rappel, la pêche de l'anguille argentée n'est pas autorisée, seule la pêche de l'anguille jaune l'est (voir le lien ci-dessous pour savoir faire la différence).

Dates d'ouverture :

Bassin Loire : en attente...

Bassin Rhône en 1ère catégorie : en attente...

Bassin Rhône en 2ème catégorie : en attente...

En tout état de cause, nous vous rappelons qu'un **carnet de capture est obligatoire** pour cette pêche. Vous pouvez le télécharger en cliquant directement sur le lien suivant :

[Carnet de capture](#)

Seule la pêche de l'anguille jaune est autorisée : [voir sur le lien suivant la manière de différencier l'anguille jaune de l'anguille argentée.](#)